



Conseil économique et social
Réunion spéciale sur la coopération internationale en matière fiscale
(Salle du Conseil Économique et Social, 18 mai 2018)

Deux sujets majeurs, qui sont directement liés au rôle essentiel que la fiscalité doit jouer dans l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales, vont être abordés lors de la **réunion spéciale sur la coopération internationale en matière fiscale du Conseil économique et social** qui se tiendra le 18 mai 2018.

Le premier sujet concerne la **fiscalité et la digitalisation de l'économie**. Les nouveaux modèles commerciaux utilisés par certaines entreprises soulèvent d'importants défis pour les régimes fiscaux. De nombreux pays, ainsi que des organisations internationales et régionales (comme l'OCDE et l'UE), ont récemment effectué ou proposé d'importants changements en matière fiscale dans le but de faire face à ces nouveaux défis. Ces changements seront analysés pendant la réunion, et les panélistes et participants seront invités à échanger autour des questions suivantes :

- Quelles doivent être les priorités principales des pays en développement dans le cadre de la mise jour des principes fondamentaux applicables au partage des droits d'imposition entre les juridictions en ce qui concerne la digitalisation de l'économie ?
- Comment veiller à ce que les pays en développement prélèvent leurs taxes sur la valeur ajoutée sur les biens et services numériques que des entreprises étrangères fournissent à des consommateurs locaux ?
- Quelles mesures doivent être adoptées pour faire en sorte que les administrations fiscales des pays en développement ne soient pas laissées pour compte en ce qui concerne l'usage de nouvelles technologies de l'information, telles que la technologie *block chain*, afin de prélever l'impôt de manière plus efficace et de fournir de meilleurs services aux contribuables ?

Le deuxième sujet porte sur l'**imposition des projets financés par l'aide publique au développement (APD)**. Lors de la session portant sur ce sujet, il sera question des problèmes auxquels les administrations fiscales des pays en développement sont confrontées en raison des demandes de larges exonérations fiscales formulées par certains gouvernements et organisations internationales pour leurs projets d'aide publique au développement. Ces exonérations couvrent généralement les droits de douane sur les produits importés, taxes sur la valeur ajoutée et impôts sur le revenu du personnel et des entreprises. Bien qu'il existe de bonnes raisons de demander certaines exonérations fiscales, des exonérations fiscales trop larges soulèvent de nombreuses difficultés pour les pays en développement, notamment des distorsions économiques, une augmentation des coûts de transaction, le risque d'abus et une charge administrative accrue pour les administrations fiscales des pays concernés. Ces exonérations fiscales sont également susceptibles d'aller à l'encontre de l'objectif de l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales dans ces pays. La session offrira l'opportunité de discuter des préoccupations des pays en développement par rapport à ces larges exonérations, ainsi que des pistes de réponses possibles à ces préoccupations.

La réunion inclura également des mises à jour sur les travaux du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations unies et de la Plateforme de collaboration interinstitutionnelle sur les questions fiscales.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les sujets abordés pendant la réunion ou désirez discuter d'une intervention possible de votre pays, veuillez-vous adresser à M. Harry Tonino au +1-212 963-8762 (ou par email à tonino@un.org).